

RINOLCRETE PU-C560

ENDUIT DE MORTIER AUTONIVELANT À BASE DE POLYURÉTHANE ET DE CIMENT

RINOL

1 Données générales

Description du produit et application

RINOLCRETE PU-C560 est un mortier de ragréage coloré, prêt à l'emploi, à 4 composants, autonivelant et résistant aux rayures, composé de résine polyuréthane de haute qualité et de composants minéraux. Le produit présente une très bonne résistance chimique à une large gamme de détergents, désinfectants, acides, solvants et autres produits chimiques, ainsi qu'une résistance élevée à l'abrasion associée à d'excellentes propriétés hygiéniques. La surface obtenue ne favorise pas la prolifération des bactéries ou des moisissures.

La formulation unique du RINOLCRETE PU-C560 garantit une durabilité exceptionnelle, même lorsque le revêtement est exposé à des chocs thermiques fréquents et à des températures élevées pouvant atteindre 90 °C. Convient également pour des températures de congélation jusqu'à -25 °C.

2 Instructions d'installation

Préparation du substrat

Le support doit présenter une capacité de charge suffisante. Nous recommandons une résistance minimale de 25N/mm², ce qui correspond à un béton C25/30 ou à une classe de résistance de chape ZE, ME, AE30.

Le substrat doit présenter une résistance à la traction de l'adhésif d'au moins 1,5N/mm². De plus, il doit être exempt d'impuretés huileuses, graisseuses ou contenant des agents de démoulage, de pièces détachées, etc. Les fissures et les cavités doivent être réparées correctement au préalable. L'humidité résiduelle du support doit être inférieure à 8 %.

(mesuré selon la méthode de mesure CM). Il est également nécessaire de s'assurer qu'il n'y a pas d'humidité ascendante ou descendante.

Avant d'appliquer RINOLCRETE PU-C560 comme mortier autonivelant, apprêter le support avec RINOLCRETE PU-P250 ou RINOLCRETE PU-P250s. Si la résistance aux températures élevées n'est pas requise, il est également possible d'utiliser un apprêt RINOL EP approprié. L'apprêt doit être appliqué conformément à la fiche technique du produit. Si RINOLCRETE PU-C560 est appliqué en couche d'accrochage ou en couche intermédiaire à saupoudrer, l'apprêt n'est pas strictement nécessaire. Dans ce cas, le substrat doit être préparé par grenaillage sous vide, fraisage ou meulage au diamant de précision, puis balayé et aspiré.

Veillez à ce qu'aucune substance contenant du silicone ou susceptible de perturber la réaction n'entre en contact avec RINOLCRETE PU-C560 avant et pendant la phase de durcissement.

Traitement

Avant l'application, le matériau doit être acclimaté à la température ambiante (température de la pièce et du sol). La température idéale se situe entre 16 et 22 °C ; il s'agit également de la plage de température recommandée pour le mélange, la pose et le durcissement. Le produit est fourni dans un emballage multicomposant prédosé. Seuls les conteneurs complets peuvent être mélangés.

Agitez la résine RINOLCRETE Comp. Un paquet de 2,7 kg à verser entièrement dans un récipient propre. Ajoutez le pigment liquide RINOLCRETE Comp. D et



mélanger brièvement à l'aide d'un agitateur électrique (arbre à vis sans fin). Ajoutez le durcisseur RINOLCRETE Comp. Emballage de 2,7 kg, mélanger à nouveau pendant environ 30 secondes.

Après ajout progressif du produit de remplissage RINOLCRETE PU-C560 Comp. C, homogénéisez à nouveau pendant au moins 2 minutes à 1500-2000 tr/min. Veuillez vous assurer que le produit de remplissage est entièrement imprégné des composants liquides et que le mélange est homogène et suffisamment fluide. Un temps de mélange adéquat est essentiel pour obtenir un mortier autonivelant de qualité. Si la température est inférieure à 20 °C, il peut être nécessaire de mélanger plus longtemps (environ 3 à 4 minutes). Évitez la formation d'air pendant l'agitation.

Le produit est versé sur le support préparé et appliqué à l'aide d'une truelle lisse, d'une truelle dentée ou d'un peigne à picots en une couche d'épaisseur comprise entre 3 et 6 mm. Immédiatement après l'application, utiliser un rouleau à picots pour obtenir un fini lisse et uniforme. Le rouleau à pointes ne doit pas être enfoncé de plus de 10 cm dans le mélange précédent. Afin d'obtenir une finition uniforme, il est recommandé de terminer le lissage à la truelle et le passage au rouleau à picots avant que le mélange n'ait vieilli de 5 minutes.

Si une surface antidérapante doit être obtenue, le sable de quartz ou l'agrégat doit être épandu immédiatement après l'application, sur le revêtement humide.

Veillez vous assurer de respecter un temps de mélange constant entre chaque mélange. Les variations dans le temps de mélange peuvent entraîner des variations dans la teinte et la texture de la surface. En raison du temps de travail relativement court du matériau, une planification préventive minutieuse et une main-d'œuvre suffisante sont nécessaires pour garantir un flux de travail continu afin que les mélanges soient appliqués rapidement et uniformément.

Informations sur le produit

1	Dimensions de l'emballage Composant A (résine) Composant B (durcisseur) Composant C (charge) Composant D (pigment)	19,7 kg 2,7 kg 2,7 kg 14,0 kg 0,3 kg
2	Couleurs	Veillez consulter la brochure RINOLCRETE
3	Durée de conservation / Stockage	9 mois à une température comprise entre 5 et 30 °C, à l'abri du gel et de la lumière directe du soleil, y compris pendant le transport.

Données techniques		
mélange liquide (A+B+C+D)		
1	Densité (à 20 °C)	Environ 1,9g/cm ³
2	Temps de traitement (20 °C)	Environ 10 minutes
3	Traitement / matériau Température ambiante et de la pièce	12 - 25 °C (min. 3 °C au-dessus du point de rosée, également pendant l'installation et le durcissement)
4	Consommation de matériau (dépend notamment du support)	Environ 1 900g/m ² /mm d'épaisseur de couche
5	Épaisseur possible	de 3 à 6 mm
6	Accessibilité piétonne (20 °C)	après environ 12 heures
7	Enduit suivant (20 °C)	dans un délai de 12 à 24 heures.
8	résistance totale mécanique (20 °C) chimique (20 °C)	après 7 jours après 28 jours
9	Rel. Humidité relative	Entre 40 et 80 % pendant toute la phase de pose et de séchage

Données techniques		
Matériau durci Mélange		
1	Force d'adhérence (DIN ISO 4624)	> 1,5 N/mm ² (défaillance du béton)
2	Résistance à la flexion (DIN EN 196 / ASTM C 190)	20N/mm ²
3	Résistance à la compression (DIN EN 196 / ASTM C 109)	58N/mm ²
4	Résistance à la traction (ISO 527 / ASTM D638)	10N/mm ²
5	Résistance à l'abrasion (DIN 53754 / ASTM D 1044)	1210 mg / 1 000 cycles (Taber H22)
6	Coefficient de dilatation thermique (DIN EN 1770 / ASTM C531)	3,6 x 10 ⁻⁵ °C ⁻¹
7	Absorption d'eau (CP.BM 2/67/2)	0 ml
8	Résistance à la température	RINOLCRETE STANDARD -25 °C à +90 °C avec une épaisseur de 6 mm RINOLCRETE ANTI-SLIP -40 °C à +120 °C avec une épaisseur de 9 mm

Renouvellement du revêtement

En cas de retouche dans les 24 heures suivant l'application, la surface à recouvrir doit être soigneusement préparée par grenaillage sous vide ou ponçage au diamant. Sur les surfaces entièrement diffusées, aucune préparation n'est nécessaire. Avant l'application, il est nécessaire d'éliminer complètement l'excédent d'agréats épanchés.

Mesures de santé et de sécurité

Pour toute information concernant la manipulation du produit, veuillez vous référer à la fiche de données de sécurité la plus récente et valide ainsi qu'aux directives de l'industrie chimique relatives à la manipulation des matériaux de revêtement (M004/M023). Veuillez porter des vêtements de protection appropriés et des lunettes de sécurité pendant l'application. Nettoyez les outils immédiatement après avoir terminé le travail avec RINOL DE-X10.

Le contact cutané avec les résines liquides peut entraîner des problèmes de santé et des allergies. Une fois correctement durci, le produit est physiologiquement sans danger.

Entretien

Afin de préserver les propriétés du revêtement de sol à long terme, nous recommandons un entretien régulier.

Veuillez demander nos instructions d'entretien RINOLCRETE.

Le sol peut être nettoyé avec la plupart des détergents et solutions désinfectantes habituellement utilisés dans l'industrie alimentaire, à l'aide de machines de nettoyage mécaniques, de nettoyeurs à haute pression et de nettoyeurs à jet de vapeur doux.

Remarque

Les données caractéristiques sont des valeurs approximatives déterminées par nos soins, qui ne constituent pas des garanties de propriété. Aucune responsabilité ne peut donc être engagée sur la base de la fiche technique du produit.

Pour toute question relative à la formation éventuelle de couches et pour obtenir des informations plus détaillées sur la mise en œuvre des produits RINOLCRETE, veuillez consulter le guide technique RINOLCRETE ou contacter notre équipe technique.

Seule la dernière version de la fiche technique est valable et remplace toutes les fiches techniques antérieures.

Remarque importante

Outre la température ambiante, la température du substrat est également d'une importance capitale. Les réactions chimiques sont généralement ralenties à basse température. À basse température, le temps de travail du matériau et le temps de durcissement complet du revêtement sont prolongés. Les basses températures augmentent la viscosité des matériaux et donc leur consommation. À des températures plus élevées, les réactions chimiques sont accélérées, ce qui réduit le temps de travail du matériau, le temps de recouvrement et le temps de durcissement complet du revêtement.

Le produit présente une structure de surface habituelle pour les revêtements

appliqués à la main. De légères irrégularités, des différences de couleur et des traces visibles de truelle/rouleau sont inévitables en raison de la matière première et du traitement. L'aspect et la couleur de la surface entre la corniche et le sol ne sont pas identiques. Bien que l'exposition aux rayons UV n'affecte pas les performances du revêtement, elle entraînera un jaunissement du sol, particulièrement visible sur les couleurs claires.

Pendant l'application, le durcissement et toute la durée de vie du sol, protégez le revêtement contre l'humidité présente sur la face arrière et sous pression.

Les exemples d'application sont basés sur nos meilleures connaissances et notre expérience. Nous recommandons toujours de procéder à des essais sur site avant l'installation.

Mentions légales

En raison des différents matériaux, substrats et conditions de travail divergentes, aucune garantie quant au résultat des travaux ni aucune responsabilité pour quelque raison que ce soit et/ou relation juridique ne peut être assumée par RCR Flooring Products Italia S.r.l. ou RCR Flooring Products GmbH. Pour tous les autres aspects, les dernières conditions générales de vente de RCR Flooring Products Italia S.r.l. ou de RCR Flooring Products GmbH s'appliquent. Elles peuvent être demandées auprès de nous ou consultées et imprimées sur le site www.rinol.com dans leur version actualisée. Nous nous réservons expressément le droit d'apporter des modifications aux spécifications du produit.

Marquage CE

La norme DIN EN 13813 « Matériaux de chape et chapes - Matériaux de chape - Propriétés et exigences » (janvier 2003) spécifie les exigences relatives aux mortiers de chape utilisés pour les constructions de sols intérieurs. Les revêtements et les scellants en résine synthétique sont également couverts par cette norme. Les produits conformes à la norme ci-dessus doivent porter le marquage CE.

 RCR Flooring Products Italia S.r.l. Via V. Chiarugi 76/U 45100 Rovigo - Italie	
05 ¹	Norme européenne relative à la protection thermique des opérateurs pour les équipements de protection individuelle contre la chaleur rayonnante
1119-CPR-0833 09	Norme européenne relative aux produits de construction destinés à l'isolation thermique des bâtiments

Chape/revêtement en résine synthétique pour usage intérieur dans les bâtiments
(structures conformes aux fiches techniques)

Comportement du feu :	Bfl-s1
Émission de substances corrosives :	SR
Perméabilité à l'eau :	NPD ²
Résistance à l'abrasion :	AR 0,5
Résistance à la traction de l'adhésif (adhérence) :	B > 2,0
Résistance aux chocs :	IR > 4
Isolation acoustique aux bruits d'impact :	NPD ²
Absorption acoustique :	NPD ²
Résistance aux produits chimiques :	NPD ²

-1) les deux derniers chiffres de l'année au cours de laquelle le marquage CE a été apposé.

-2) NPD = Performance non déterminée ; valeur caractéristique non déterminée

Marquage CE : 1504-2

Les systèmes de revêtement de sol soumis à des contraintes mécaniques et dont les produits sont conformes à la norme DIN EN 1504-2 doivent également satisfaire à l'exigence DIN EN 13813.

La norme DIN EN 1504-2 « Produits et systèmes pour la protection et la réparation des structures en béton - Partie 2 : Systèmes de protection de surface pour le béton » spécifie les exigences relatives aux méthodes de protection de surface « imprégnation hydrophobe », imprégnation et revêtement. Si nécessaire, la brochure correspondante peut être demandée.

Règlement européen 2004/42 (directive Decopaint) :

La teneur maximale en COV (catégorie de produit IIA / type j sb) autorisée par le règlement européen 2004/42 est de 500 g/l dans l'état prêt à l'emploi (limite 2010). La teneur maximale en COV du RINOLCRETE PU-C560 prêt à l'emploi est inférieure à 500 g/l.

Code SIG : PU 40

Pour plus d'informations sur le Giscode, veuillez contacter Wingis en ligne à l'adresse <https://wingisonline.de>.